



ARGENTON
SUR CREUSE

D'UNE RIVE À L'AUTRE

UNE VILLE ENTREPRENANTE

La Maison
France Services

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le tri à la source
des biodéchets

UNE VILLE CITOYENNE

Le Conseil de quartier
du Merle Blanc

UNE VILLE ÉCOLOGIQUE

Le cyclo-bus

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le séjour des aînés

UNE VILLE ATTRACTIVE

La mise en accessibilité
des quais de la gare
d'Argenton



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes
Horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 12h (**service accueil uniquement**)
Tél. : 02.54.24.12.50 / **Mail :** contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
Site : www.argentonsurcreuse.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Vendredis 28 février et 28 mars 2025 à 18h
(salle du conseil communautaire - 8 rue Simone de Beauvoir).
Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.
Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur <https://www.youtube.com/@villedargenton-sur-creuse36200/streams>

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Lundis 24 février et 24 mars 2025 à 18h
(salle du conseil communautaire - 8 rue Simone de Beauvoir).
Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur <https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

MAISON FRANCE SERVICES ET ESPACE INFORMATIQUE POUR TOUS BAZ@WEB

Adresse : 20 place Olympe de Gougues (anciennement 20 place Voltaire)
Horaires : lundi : 9h30-13h / 14h-18h, mardi 9h30-13h, mercredi 12h-14h, jeudi 9h30-13h, vendredi 9h30-13h / 14h-18h
Tel : 02.54.61.07.04 (aux horaires d'ouverture) et 02.54.24.65.39 (en dehors des horaires d'ouverture)
Mails : argenton-sur-creuse@france-services.gouv.fr
bazaweb@mairie-argenton-sur-creuse.fr

POLICE MUNICIPALE

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)
Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.
En dehors de ces horaires composez le 17. Tél. : 02.54.01.00.93
Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GRAVE

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes
Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.54.01.41.78
Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr
Site : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>
Application PanneauPocket (application à télécharger)

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

- Mercredi 19 mars :** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- Dimanche 27 avril :** Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- Jeu 8 mai :** Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
- Mardi 27 mai :** Journée nationale de la Résistance
- Lundi 9 juin :** commémoration du massacre d'Argenton du 9 juin 1944 par la 2e division allemande Das Reich

ACCUEILS DE LOISIRS

- BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans) et BAZ'A Mômes (6-12 ans),** du 10 au 21 février 2025 et du 7 au 18 avril 2025, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école Paul Bert.
- BAZ'Ados (12-17 ans),** du 10 au 14 février 2025 et du 7 au 11 avril 2025, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel
Inscriptions sur le Portail Familles (accès rapide en page d'accueil du site internet) **Renseignements au 02-54-24-65-42 et sur le site internet de la mairie.**

COLLECTES DE SANG À ARGENTON

Jeu 20 février, 6 mars et 15 mai 2025, de 15h à 19h,
Espace Jean Frappat (sur rendez-vous)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassages annulés (secteur Argenton-ville) : lundis 21 avril et 29 mai - jeudis 1^{er} et 8 mai

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT - FORMULAIRE SPÉCIFIQUE

Toutes les associations/structures désireuses d'organiser un événement qui se déroulera dans une salle municipale (ou sur le domaine public) impliquant ou non la participation de la mairie d'Argenton (demande de matériel, aide au transport), doivent désormais compléter un **formulaire spécifique « organisation d'évènement et/ou de réservation de salle »** et ce **au moins 3 mois** avant la date de la manifestation. Passé ce délai, l'entière faisabilité de l'évènement ne sera pas garantie. Le document est disponible sur le site internet de la mairie.

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

- Allo enfance en danger** 119 (n° vert)
- Femmes Info Service** 3919
- Accueil et écoute 36** 06.71.40.26.51 - Du lundi au vendredi 9h à 12h
- CIDFF 36** 02.54.34.48.71 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- France victimes 36** 02.54.07.33.72 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Planning familial 36** 02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56 - Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h
- Viols / Viols femmes informations** 0 800 05 95 95 (n° vert)

LES CRÉATIONS ET TRANSFERTS DE COMMERCE ET ENTREPRISES À ARGENTON D'OCTOBRE À JANVIER 2025

Créations de commerce :
BAB'S - Vente de vêtements de seconde main, création bijoux - 46 rue Victor Hugo
GALERIE RUE GRANDE - Commerce de maroquinerie - 46 rue Grande
ARTUS INTÉRIM - Interim & solutions RH - 23-25 rue Gambetta
CAC FOURNITURES & CONSEILS - Commerce de gros de fournitures pour la plomberie et le chauffage - 107 avenue Rollinat
LE GENTLEMAN - Barbier - 22 rue Gambetta
Transfert de commerce :
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (Salon de thé, tarterie, boutique) : transfert du 57 ter rue JJ Rousseau au 14 rue du Point du Jour

NAISSANCES DU 01/09/2024 AU 31/12/2024

- NAISSANCES
Le 13/10/2024 : CALEJO Ana-Lou ; Le 31/10/2024 : PHILIPPON Emma ; Le 15/11/2024 : BALLAZ PÉCHON Yliann ; Le 20/11/2024 : POTREL Aliénor ; Le 29/11/2024 : DA SILVA Diego ; Le 30/11/2024 : ARGOLAS RONCO Maxine ; Le 09/12/2024 : DÉSIRÉ Léo ; Le 10/12/2024 : RAYNAUD Alba ; Le 28/12/2024 : SOARES CASSAMÀ Curtia ;
- MARIAGES :
Le 21/09/2024 : Romain LECHAUX et Anne-Maria IDE ; Le 26/10/2024 : Sylvie BAL-LEREAU et Christophe CHARPENTIER ; Le 09/11/2024 : Yvo OP DEN AKKER et Lucie GUESNE
- DÉCÈS :
Le 01/09/2024 : Marie-Christine BOURET, 72 ans ; Le 08/09/2024 : Marie-Christine MERCIER, épouse VERDON, 65 ans ; Le 15/09/2024 : Monique DEJOIE, 83 ans ; Le 22/09/2024 : Bernadette PERRET, veuve CAMUSAT, 80 ans ; Le 27/09/2024 : Odile GAUTIER, veuve LAVERDAN, 89 ans ; Le 28/09/2024 : Huguette BASTIER, épouse BALGAITE, 72 ans ; Le 29/09/2024 : ColetteVAILLANT, 89 ans ; Henriette GNUTEK, veuve MOUSSEAU, 85 ans ; Odette BOUSSELY, veuve FEIGNON, 91 ans ; Le 01/10/2024 : Mireille MOREL, veuve LEFRANC, 87 ans ; Michelle ROBERT, veuve DE-JOIE, 82 ans ; Le 05/10/2024 : Rosa LECHON, veuve PERRIN, 88 ans ; Le 17/10/2024 : Guy VILLAIN, 85 ans ; Le 23/10/2024 : Bernard PAILLET, 83 ans ; Le 29/10/2024 : Odette PELLETIER, 101 ans ; Le 01/11/2024 : Augusto TEIXEIRA DE PAIVA, 62 ans ; Le 03/11/2024 : Nicole MARGUERITAT, veuve BOURSALUT, 82 ans ; Le 04/11/2024 : Yvette CHARPENTIER, veuve BLIN, 82 ans ; Le 11/11/2024 : Marie LUGNOT, veuve COUTANT, 93 ans ; Le 17/11/2024 : Claude SERRE, 79 ans ; Le 01/12/2024 : Michel GALLAUD, 75 ans ; Le 10/12/2024 : Lucette LAGONOTTE, veuve MOREAU, 85 ans ; Le 11/12/2024 : Anne-Marie GACHE, veuve ALAPETITE, 90 ans ; Le 19/12/2024 : Pierrette SIMONNET, épouse VIOLLET, 77 ans ; Le 20/12/2024 : Dominique BERNARDON, 59 ans ; Suzanne GUIGNARD, épouse BONNEAU, 79 ans ; Le 22/12/2024 : Sylvie DAVID, 61 ans ; Le 27/12/2024 : Roger BORGEAIS, 89 ans.



SOMMAIRE

- INFOS PRATIQUES** 2
- ÉTAT-CIVIL** 2
- ÉDITORIAL** 3
- BRÈVES** 4-5
- UNE VILLE ENTREPRENANTE** 4-5
- La Maison France Services
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** .. 6
- Le tri à la source des biodéchets
- EXPRESSIONS POLITIQUES** 6
- UNE VILLE CITOYENNE** 7
- Un conseil de quartier du Merle Blanc
- UNE VILLE ÉCOLOGIQUE** 7
- Le cyclo-bus
- UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE .. 8**
- Le Séjour des aînés
- UNE VILLE ATTRACTIVE** 8
- La mise en accessibilité des quais de la gare d'Argenton

En couverture :
Séjour des aînés

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie 36200 Argenton/Creuse

ÉDITO

Chères Argentonnaises, chers Argentonnais,

2025 sera la dernière année complète de ce mandat. C'est donc l'occasion de vous faire part de notre dernière vague de travaux qui seront réalisés dans les mois à venir.

Nous allons lancer la mise en valeur de la façade du lycée Rollinat. Celle-ci doit être plus visible notamment depuis le centre-ville. Cet établissement est emblématique pour Argenton, son architecture est remarquable et il est ancré dans notre mémoire collective depuis un siècle maintenant.

Nous réaliserons aussi un nouvel aménagement de la route des Narrons. Nous devons veiller à la sécurisation des piétons et des vélos ainsi qu'à l'atténuation de l'écoulement des eaux pluviales vers l'aval sans inonder pour autant les parcelles riveraines.

Nous traiterons aussi différentes voies de la ville, une fois les travaux préalables sur les réseaux effectués. Figurent dans cette liste, la fin de la rue Victor Hugo, la résidence Bellevue, la rue du Petit Nice, devant le complexe sportif, le prolongement du cheminement piétons, chemin des barres, les trottoirs de la rue du Verger, côté pair, et ceux des rues Claude Bernard et des Anémones.

Côté jeunesse et sport, nous démarrerons la réalisation de six courts couverts de badminton et d'un lieu dédié à l'accueil de loisirs pour ados, dans le prolongement du gymnase Lothaire Kubel. Nous effectuerons la rénovation complète, avec amélioration de la performance énergétique, de la salle de danse au-dessus du marché couvert. Nous installerons des tribunes, en partie couvertes, devant le terrain de rugby et rénoverons les vestiaires, le club house et deux terrains extérieurs du complexe de tennis « Florence Arthaud ».

Enfin, nous programmons la végétalisation de nos cours d'école en commençant par la maternelle Paul Bert. Nous souhaitons que nos enfants évoluent dans un environnement moins minéral garantissant des îlots de fraîcheur et offrant des espaces de jeux et d'apprentissage plus variés.

En espérant que vous trouverez d'une façon ou d'une autre un intérêt pour une ou plusieurs de ces réalisations.


Vincent Millan

BRÈVES

MAISONS FLEURIES

Des habitants et habitantes investis dans l'embellissement de nos quartiers

C'est désormais lors de la cérémonie des vœux qu'a lieu la remise des prix du concours communal des Maisons et Balcons Fleuris.

Ainsi, le 10 janvier dernier, ont été récompensés pour la qualité de leur fleurissement les 22 lauréates et lauréats :

C. Berducat, P. Boué, A. Breton, R. Cadet, A. Calais, J.P. Cayrouse, M. Colmerauer, G. Da Silva, I. Da Silva, AM. Désiré, M. et Mme C. Fougeroux, C. Gerbaud, G. Grinis, G et R. Guilbaud, I. Heldenbergh, F. Hochard, I. Jacquin, P. Laforêt, A. Leroy, N. Moulin, B. et A. Patreau, F. Verdu.

Félicitations à toutes et tous.



UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

La construction du centre technique municipal situé le long de la route départementale 927E, en face du stade du Merle Blanc, est désormais achevée. Les agents des services techniques s'installent progressivement dans les nouveaux locaux. Le centre est conçu pour développer l'utilisation des équipements électriques, que ce soit les petits matériels, ou les véhicules municipaux. La toiture est équipée de panneaux photovoltaïques permettant ainsi une production électrique. Une cuve de récupération des eaux pluviales permet le lavage des véhicules. Le site de l'ancien centre technique municipal, basé rue de la Vigne aux Chèvres, est désormais destiné à accueillir de l'habitat, des commerces et des services.



UNE VILLE ENTREPRENANTE LA MAISON FRANCE SERVICES :

• HISTORIQUE

Dans le cadre de la rénovation de l'entrée ouest de la ville d'Argenton-sur-Creuse, l'église Saint-Etienne a été restaurée pour devenir la nouvelle Maison d'Animation de Saint-Etienne. Les travaux se sont achevés au printemps 2018. Ainsi après avoir été lieu de culte, temple de la Révolution, à la fois lieu de culte et école, puis école et lieu associatif, l'église s'est transformée en temple du numérique.

Le manque de structures d'accueil numérique dans le sud de l'Indre a justifié la réalisation par la ville d'Argenton de ce projet d'ampleur afin de répondre à un besoin d'accompagnement de la population dans ce domaine et dans cette zone géographique.

• L'OUVERTURE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Signataire du programme Petites Villes de Demain, la ville d'Argenton-sur-Creuse s'est engagée dans une démarche de revitalisation du territoire et a défini différents outils stratégiques dont la création d'une MAISON FRANCE SERVICES pour répondre aux besoins des usagers.



La municipalité a eu à cœur de rassembler autour de l'outil informatique dont l'utilisation constitue plus que jamais, une étape essentielle dans la vie des jeunes et des moins jeunes.

Que ce soit pour tisser des liens à travers les réseaux sociaux, accéder à la culture, faire ses démarches dématérialisées, en faire un outil de travail, ou simplement un outil du quotidien, l'accès à un ordinateur ne doit plus être un obstacle.

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique quel que soit l'endroit où il vit.

Les partenaires nationaux de l'Etat ont immédiatement répondu présents et France Services Argenton-sur-Creuse a obtenu sa labellisation en juillet 2023 et ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2023, devenant la 26^{ème} France Services du département de l'Indre.

BAZ'@Web et sa conseillère numérique restent présents pour animer des ateliers numériques permettant aux usagers de parfaire leur usage des outils. La formation informatique peut être assurée par le Cercle Laique Culturel et sa section informatique.

LA MAISON FRANCE SERVICES EN CHIFFRES (2024) :

2050 usagers reçus soit une moyenne de 10 par jour

1440 accompagnements individuels

600 accès à un ordinateur en libre-service

• HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Lundi : 09:30 - 13:00 / 14:00 - 18 :00

Mardi : 09:30 - 13:00

Mercredi : 12:00 - 14:00

Judi : 09:30 - 13:00

Vendredi : 09:30 - 13:00 / 14:00 - 18 :00

• COORDONNÉES

Maison d'animation de Saint-Etienne

20, Place Olympe de Gouges (anciennement Place Voltaire)

Tél : 02 54 61 07 04

Accès libre
et gratuit
quelle que soit
la commune
de résidence.

• L'ANIMATION DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Les animateurs de la Maison France Services d'Argenton-sur-Creuse accueillent et conseillent les usagers tout en exploitant les potentialités du numérique et en accompagnant les personnes éloignées d'Internet. Les agents sont formés pour trouver des solutions et sont en lien direct avec les 11 partenaires nationaux et les 3 partenaires locaux :

France Travail, France Titres, l'Assurance Maladie, la direction des finances pu-

bliques, le point justice, France Rénov', le chèque énergie, l'assurance retraite, la Mutualité sociale agricole, la Poste, la CAF, SOLIHA, l'ADIL36, Initiative Indre.

Leur métier ne se limite pas aux démarches administratives, ils peuvent aider à l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone ou encore d'une tablette ou pour des démarches en ligne moins administratives.

France services offre également aux usagers la possibilité d'accéder à des ordinateurs en libre-service.

• MARJOLAINE ET ALEXIS NOUS PARLENT DE LEUR MÉTIER

Marjolaine Chaumette :

« Au départ, je travaillais dans les bibliothèques. Le côté relationnel m'attirait particulièrement, et donc j'aimais bien aider. Je me suis tournée ensuite vers le métier de conseillère numérique où effectivement on a ce contact qui est extrêmement important. J'avais besoin d'avoir du sens, de trouver un métier qui avait encore plus de sens pour moi. Un souvenir ? Au tout début, j'ai accompagné une personne sur un dossier retraite. Et elle est revenue me voir en me disant « Ça faisait une semaine que je ne dormais plus et grâce à vous, j'ai retrouvé le sommeil parce qu'on avait finalisé le dossier. » C'est le petit caillou qu'on enlève. »

Alexis Dion :

« A l'origine, je suis dans la vente, ce qui ressortait le plus chez moi c'était la relation client. Mais j'ai quitté le métier de la vente au bout de trois ans et j'ai répondu à une offre d'emploi de chargé d'accueil numérique en Espace France services. Ce qui me plaît, c'est le numérique et la relation sociale avec les gens.

Les qualités essentielles sont le sens de l'écoute et aussi de la patience. Il faut vraiment accompagner l'utilisateur. J'essaie de me mettre à sa place. Je prends le temps de lui montrer. Puis, s'il n'a pas compris, je reprends le temps. »

Mon premier accompagnement ? J'ai accompagné quelqu'un sur un site de vente en ligne pour faire une commande de Noël. »



• LES PERMANENCES DES PARTENAIRES

France services Argenton-sur-Creuse accueille également, dans ses locaux les permanences de partenaires :

- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : tous les lundis, de 9h30 à 13h et de 14h à 16h30 (sur rendez-vous par téléphone au 3646 ou via le compte AMELI).

- **CDAD** (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : le dernier lundi après-midi du mois, de 14h à 17h et le deuxième jeudi matin du mois, de 9h30 à 12h30, sans rendez-vous

- **SOLIHA** : Pour toutes les questions relatives à l'amélioration de l'Habitat chaque deuxième mardi matin du mois, de 10h à 12h, sans rendez-vous

- **L'ADIL** : Pour les questions juridiques liées au logement. Depuis le 1er janvier 2025, l'Adil déplace ses permanences à France services le premier et troisième mardi matin du mois de 9h30 à 12h (sur rendez-vous au 02 54 27 37 37 ou via le site www.adil36.org)

- **INITIATIVE INDRE** : Pour toutes les questions relatives au micro-crédit. Depuis octobre 2024, Initiative Indre assure des permanences un vendredi matin par mois, de 9h30 à 12h30

BRÈVES

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE LOUISE SCARPETTA ET DE L'ENTRÉE NORD D'ARGENTON

Le Conseil Départemental de l'Indre va réaliser des travaux de réfection et de sécurisation de la route départementale (RD) 920 située sur les deux communes d'Argenton et de Saint-Marcel. Ces travaux concernent le tronçon allant du rond-point Gisèle Barbotin jusqu'à l'entrée de l'autoroute A20. Les travaux commenceront au cours du premier semestre 2025, sous réserve d'aléas techniques et météorologiques. Le projet consiste à supprimer les voies de dépassement existantes, à sécuriser les traversées piétonnes au niveau de la rue de La Folie et à déplacer l'entrée de l'agglomération d'Argenton à ce dernier niveau. Enfin, un nouveau carrefour giratoire sera créé à l'intersection entre la RD 920 et la RD 927a (direction Saint Marcel/ rue du Président Fruchon).



OUVERTURE D'ANTENNES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER À ARGENTON ET EGUZON

La ligue contre le cancer de l'Indre, la Communauté professionnelle territoriale de santé et l'association les Rubans Arc-en-Ciel ont ouvert deux antennes, au sein des Maisons de santé d'Argenton et d'Eguzon, pour aider les personnes atteintes de cancer et leur proposer des soins de support.

Intervenants et 1^{ères} dates (Maison de santé d'Argenton) :

- **Relaxation - Julie Francou**
06 87 26 08 42 : 25/02, 11/03, 25/03

- **Activités physiques adaptées Maxence Nogrette** - 06 45 75 38 65 : les mercredis soirs

- **Socio-esthétique - Céline Barbier**
06 79 79 00 86 : 25 mars

- **Diététique - Laure Pinault**
06 74 91 71 29 : 24 février

Infos :
Ligue contre le cancer
02 54 27 24 88



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : LA VALLÉE DE LA CREUSE PASSE À L'ACTION



Depuis 2024 la loi impose aux collectivités de proposer aux habitantes et habitants une solution pour le tri à la source des biodéchets.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes la Vallée de la Creuse propose d'ores-et-déjà des composteurs individuels aux personnes qui en font la demande ; ces composteurs sont payants (20 € pour 300 l et 60 € pour 600 l) et les personnes désireuses d'en être équipées doivent s'inscrire auprès de la Communauté de Communes (CDC).

Pour compléter cette offre individuelle, la CDC mettra en place des sites de compostage collectif dans les zones rurales et urbaines du territoire ; cette offre débutera par un test sur 4 communes (Argenton, Le Pêcheureau, Chavin et Le Pont Chrétien).

A Argenton, 4 sites seront équipés d'un composteur collectif : zone Parc de Scévole/Square Charles de Gaulle - Zone Médiathèque/Pôle Rollinat - Quartier Saint-Etienne - Le Grand Fontgilbert.

Le déploiement de ce test s'effectuera en plusieurs temps :

LA CONCERTATION

- Une concertation par des réunions publiques d'information et des courriers à l'adresse des habitantes et habitants des quartiers concernés.
- Des ateliers pratiques porteront sur le choix des emplacements, le devenir du compost, les bonnes pratiques et les bons gestes pour l'entretien d'un bon compost

LA MISE EN PLACE

- L'installation des composteurs dans les lieux choisis
- Le test pendant 1 an sur les différents sites

LE FONCTIONNEMENT

Les composteurs collectifs seront fermés à clé et ne seront accessibles qu'aux personnes ayant suivi les ateliers et la formation.

Pour la gestion des composteurs collectifs, l'implication citoyenne et collective est nécessaire. Leur fonctionnement devra s'effectuer en autonomie avec au minimum 1 référent usager par site, et si besoin 1 référent côté collectivité.

LES COMPOSTEURS

Les sites seront équipés de composteurs en bois de Douglas. Il s'agira de grands bacs de 1000 litres plus un bac pour les copeaux de bois



Type de composteur choisi

EXPRESSIONS POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE

« Toujours plus de proximité, toujours plus de disponibilité » c'est bien l'ambition de notre majorité municipale envers la population d'Argenton.

Lors de notre « Expression politique » précédente, nous avons mis en avant l'animation d'ateliers citoyens pour associer les résidents et résidentes d'un quartier aux travaux d'embellissement de leur environnement proche. Les travaux retenus auront lieu en 2025. Nous avons aussi évoqué la création d'un conseil de quartier à l'échelle du bureau de vote n°3 dit du « Merle-Blanc ». Il s'est réuni pour la première fois lundi 13 janvier dernier.

Depuis la fin de la phase aigüe de la pandémie de COVID, les conseillers et conseillères municipaux de notre majorité se mobilisent régulièrement pour organiser des rencontres en porte-à-porte avec les habitants et les habitantes. Cela nous permet d'échanger sur les politiques publiques locales dont nous avons la charge, de connaître les attentes et aussi de nous apporter une aide à la décision en nous permettant notamment de fixer nos priorités pour agir.

OPPOSITION MUNICIPALE

En ce début d'année, puisqu'il est de tradition de formuler des vœux, ceux de l'opposition restent constants dans l'espoir que la majorité ouvre les yeux et change sa doctrine politique.

Dans le dernier bulletin, nous déplorions la politique menée par la municipalité depuis plus d'un quart de siècle, entraînant une baisse constante de la population et une diminution du nombre des commerces.

Malgré les mises en garde de l'opposition, malgré la confirmation de ce constat alarmant par l'INSEE, la municipalité s'acharne.

Elle se refuse à mettre en place les outils modernes de lutte contre les dégradations des biens publics et privés (vidéo protection), et contre la prolifération des produits stupéfiants, préférant développer la féminisation des rues, qui pourtant n'est pas une des priorités de la population.

L'opposition appelle aujourd'hui les argentonnois à prendre conscience de la nécessité de changement à proximité des élections municipales, et à se mobiliser pour qu'à l'avenir il fasse à nouveau bon vivre dans notre ville.

UNE VILLE CITOYENNE

UN CONSEIL DE QUARTIER VOIT LE JOUR AU MERLE BLANC

Suite au succès des ateliers citoyens organisés dans le quartier du Merle Blanc, la ville a décidé d'aller plus loin en créant un véritable conseil de quartier. Cette initiative vise à renforcer la participation des habitantes et des habitants dans la vie locale et à leur donner un rôle actif dans les décisions qui touchent leur environnement.

Le 26 novembre dernier, l'assemblée constitutive du conseil de quartier s'est tenue, rassemblant une cinquantaine de participantes et participants. Sur les treize places initialement prévues pour les habitantes et habitants et les six réservées aux associations du territoire, au total, quinze sièges ont été pourvus.

Lors de cette réunion, les personnes présentes ont également discuté et validé le règlement de fonctionnement, un document essentiel définissant les missions et objectifs du conseil de quartier.

Ce règlement précise que le conseil de quartier est « un outil de démocratie

participative. C'est une émanation juridique de la ville d'Argenton-sur-Creuse. C'est une instance consultative, au service de l'intérêt général. »

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- faciliter les liens et les transmissions d'informations entre la mairie et les habitantes et habitants ;
- améliorer l'environnement et le cadre de vie ;
- encourager la concertation et l'expression des opinions,
- rompre l'isolement en favorisant l'implication citoyenne.

Pour accompagner les membres dans leurs projets, les différentes commissions du conseil seront animées par l'association B.A.M.S., qui a été missionnée pour les soutenir dans la mise en œuvre de leurs initiatives.

Les membres élus sont les porte-paroles des habitantes et des habitants.

N'hésitez pas à les solliciter pour partager vos idées, exprimer vos problématiques ou proposer des solutions pour le quartier.



Voici la liste des membres qui composent le conseil de quartier :

- Bernard Charbonnier
- Jocelyne Chavenaud
- Didier Coulon
- Philippe Ferrandon
- Céline Gaufreteau
- Jacques Lasnier
- Marie-Claude Lasnier
- Didier Lecoq
- Gilbert Montesinos
- Corine Picoulier
- Camille Robin
- Sabine Robin
- Association B.A.M.S.
- Association Les Amis du Merle Blanc
- Association Avant-Scène

UNE VILLE ÉCOLOGIQUE

LE CYCLO-BUS, UN TRANSPORT SCOLAIRE ORIGINAL !

Depuis la rentrée de janvier, la municipalité a mis en place un transport innovant : le cyclo-bus. Ce nouveau mode de déplacement, qui gagne en popularité dans de nombreuses villes, est désormais utilisé pour assurer la ligne A du transport scolaire dans notre commune, reliant le quartier de Saint-Étienne à l'école Paul Bert.

Jusqu'à présent, un bus scolaire imposant était mobilisé pour transporter seulement six enfants matin et soir. Avec l'interdiction de circuler dans la rue Gambetta pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes, il n'était plus possible de continuer à utiliser ce type de véhicule.

La transition vers le cyclo-bus a été préparée en concertation avec les parents d'élèves, soucieux de maintenir un transport collectif pour leurs enfants.

Le cyclo-bus présente de nombreux atouts. Il permet une sensibilisation à la mobilité durable en initiant les enfants à des moyens de déplacement écologiques pour les petits trajets. Il présente un bénéfice pour la santé en mettant en avant la pratique sportive et en offrant un moment à l'air libre dès le début de la journée. Enfin, le cyclo-bus est une expérience conviviale car il favorise les échanges entre les enfants et les accompagnateurs.

Cette phase test, prévue de janvier jusqu'aux vacances d'été, permettra d'évaluer l'efficacité et l'accueil de ce nouveau mode

de transport. Si elle s'avère concluante, la mairie investira dès la prochaine rentrée dans un cyclo-bus plus grand et plus polyvalent.

Ce futur modèle permettra de transporter jusqu'à huit adultes, offrant ainsi des possibilités d'utilisation élargies. Par exemple, il pourrait venir compléter la navette actuelle ou être utilisé pour faire certains déplacements au centre de loisirs pendant l'été.

Merci à chacune et à chacun pour votre vigilance lorsque vous croiserez ce nouveau véhicule sur votre chemin.



UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE SÉJOUR DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Argenton (CCAS) emmène les séniors à Saint-Jean-de-Monts.

À l'automne dernier, le CCAS a organisé un séjour en direction de nos séniors. Celui-ci s'est déroulé du 14 au 18 octobre 2024 à Saint-Jean de Monts et était encadré par l'animatrice du CCAS.

Le CCAS s'est appuyé sur le programme Sénior en vacances, proposé par l'ANCV (l'agence nationale pour les chèques vacances), ce qui a permis de réduire les coûts.

Les participants étaient hébergés en chambre double tout équipée dans le centre de vacances la Rivière à Saint-Jean de Monts ; le coût du voyage comprenait le transport, tous les repas et les soirées animées (soirées-dansantes, spectacles, jeux suivant le programme d'animation de la semaine).

Le programme était riche et diversifié et les visites nombreuses : excursion pour la journée à l'île de Noirmoutier, visite du marché de saint Jean de Monts, visite de Saint Gilles Croix de Vie avec dégustation de sardines à la Perle des Dieux, visite de la Bourrine lieu pittoresque et champêtre, visite du Moulin à vent de Rairé encore en activité.

La gastronomie n'a pas été oubliée et les participants ont pu se régaler avec les produits du terroir (repas vendéen notamment...).

Les retours des 7 bénéficiaires sont très positifs. Chacun a pu

profiter d'un temps de vacances et de repos adapté à ses besoins, loin de ses soucis quotidiens et en toute sécurité. Les liens qui se sont créés perdureront sans aucun doute au-delà du séjour. Certains sont déjà prêts à repartir pour un nouveau séjour qui serait organisé en 2025.

Les objectifs du CCAS sont donc atteints : proposer aux séniors argentonnais un séjour adapté en termes de coût, accessible aux personnes à mobilité réduite et favorisant le lien social.

Une première expérience à renouveler en partenariat avec d'autres associations argentonnaises.



UNE VILLE ATTRACTIVE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS DE LA GARE D'ARGENTON POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

SNCF Gares & Connexions a entrepris d'importants travaux visant à rendre accessibles aux PMR les quais de la gare d'Argenton. Un réaménagement du bâtiment d'accueil de la gare est également envisagé mais toujours en attente de validation, pour améliorer le cheminement des voyageurs à mobilité réduite dans le bâtiment.

Les travaux consistent en :

- Le rehaussement des quais qui contribuera à rendre les montées et descentes du train plus fluides
- L'installation de deux ascenseurs pour permettre aux personnes à mobilité réduite l'accès aux quais en toute autonomie
- La mise en conformité de l'éclairage et de la sonorisation
- La mise en conformité des escaliers menant au passage souterrain
- Le renouvellement de la signalétique directionnelle et de sécurité
- L'adaptation et la rénovation des abris au-dessus des trémies d'escaliers
- La réfection de la marquise et le ravalement de la façade

La réfection de la marquise entraînera une diminution importante de sa longueur. Cette diminution est justifiée par la nécessité de réduire le nombre de piliers la supportant, afin de limiter les obstacles pour la montée ou descente des PMR.

Le mobilier extérieur sera entièrement renouvelé.

Les travaux se déroulent en 2 phases, du 9 au 13 décembre 2024, puis du 6 janvier au 12 décembre 2025.

Les travaux ont lieu de nuit et ponctuellement en journée lors des périodes d'interruption du trafic, pendant les week-ends de jours fériés.

La SNCF Gare & Connexions est consciente des désagréments engendrés par ce chantier particulièrement long, qui sera régulièrement bruyant. Cependant, afin de ne pas interrompre le trafic pour réaliser ces travaux, il n'existait pas d'autres alternatives. Des interruptions de trafic sont programmées en journée à partir d'août 2025, en vue d'améliorer le réseau, mais elles sont sans lien avec les travaux actuels de la gare d'Argenton.

Pour sa partie qui longe les quais, la voie verte sera déviée durant la durée des travaux.

Le projet de 9,1 millions d'euros est financé par les partenaires suivants : 25% par la Région Centre-Val de Loire, 25% par SNCF Gares & Connexions et 50% par l'Etat via le programme France Relance.

